



Communiqué de presse : Binge Drinking - 2015/02/02

Communiqué de presse de l'Agence InterMutualiste du 10 février 2015 **45 jeunes en intoxication alcoolique présumée, chaque semaine à l'hôpital** Dans notre pays, 2 376 jeunes de 12 à 17 ans en état d'intoxication alcoolique présumée se sont retrouvés à l'hôpital en 2013. Ce nombre est en augmentation par rapport aux années précédentes, rapporte l'Agence intermutualiste (AIM) qui a mené l'enquête en collaboration avec l'Université et l'Hôpital universitaire d'Anvers. Chez les jeunes ces admissions sont, le plus souvent, le résultat d'un binge drinking, une « biture express » en français. Il s'agit d'une consommation massive d'alcool en un laps de temps court. Infor-Drogues parle de « la consommation de 5 verres (d'alcool) ou plus pour les hommes et de 4 verres ou plus pour les femmes en une seule occasion » (*). L'AIM a donc estimé le nombre de cas d'intoxications alcooliques chez les jeunes de 12 à 17 ans. Pour ce faire, l'Agence a comptabilisé le nombre de ces jeunes admis dans les services d'urgences ou qui ont dû passer une nuit à l'hôpital, subissant le même jour un test d'alcoolémie. **7% des jeunes concernés en « récurrence »** En 2013, 2 376 jeunes étaient concernés, soit environ 45 par semaine. En comparaison, leur nombre s'élevait à 2 209 en 2008. L'intoxication alcoolique est plus fréquente chez les garçons que chez les filles, ainsi que chez les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). La moitié des cas sont survenus pendant le weekend ou lors d'un jour férié. Environ 7% des jeunes se retrouvent plus d'une fois par an à l'hôpital pour ce motif. L'intoxication alcoolique chez les jeunes n'est pas anodine. Outre les maux de tête, d'autres effets peuvent survenir : agressivité, comportements sexuels à risque (allant jusqu'au viol), accidents liés à l'abus d'alcool... À plus long terme, le cerveau peut être endommagé avec, en corollaire, une diminution définitive du quotient intellectuel et des conséquences sur les capacités d'étude. Ce risque est sérieux et n'est pas encore suffisamment connu. **Renforcer le contrôle social** Par la publication de ces chiffres, l'AIM, l'université d'Anvers et l'hôpital universitaire d'Anvers (UZA) veulent sensibiliser les jeunes, tout en lançant un appel aux parents, aux mouvements de jeunesse et aux clubs sportifs pour qu'ils renforcent leur contrôle social. Notons que 20 pays de l'Union européenne appliquent déjà une interdiction d'alcool pour les jeunes de moins de 18 ans, tant dans l'horeca qu'au niveau de la vente de boissons alcoolisées. L'AIM, l'université d'Anvers et l'UZA plaident parallèlement pour la mise au point d'un système adéquat de collecte de données, afin d'obtenir une vue complète de l'ampleur et de la gravité de cette problématique. (*) Définition reprise de l'Ireb (institut de recherches scientifiques sur les boissons, France). En Flandre, le Vereniging voor alcohol en andere drugsproblemen (VAD), définit le binge drinking comme étant la consommation d'au moins 4 verres standard d'alcool en 2 heures pour une femme ou au moins 6 verres pour un homme. **A propos de l'AIM** L'Agence intermutualiste (AIM) collecte et analyse les données des sept mutualités belges. Elle agit de sa propre initiative ou à la demande de ses partenaires légaux, comme l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), le SPF Santé publique, le SPF Sécurité sociale et le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE). L'AIM mène également des projets de recherche en collaboration avec et/ou à la demande d'autres organismes publics fédéraux, Régions et Communautés et en collaboration avec les universités. **En**

annexe : [Informations complémentaires, cartes et graphiques](#) **Contact Agence Intermutualiste :**
D^r Michiel Callens - 02 246 44 71 - 0473 87 03 07